

# L'Éclairateur

ORGANE DES REVENDEMENTS RADICAUX, ÉCONOMIQUES ET OUVRIÈRES

Rédigé par un Groupe de Sénateurs et Députés radicaux

PARAISANT TOUTES LES SEMAINES

### ABONNEMENTS

UN AN..... 7 fr.  
SIX MOIS..... 4 fr.

Les abonnements sont reçus au Bureau du Journal et dans tous les Bureaux de Poste.

Rédaction et Administration rue Thomassin, 16 LYON — (PETIT PASSAGE DE L'ARGUE) — LYON

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction au Secrétaire de la rédaction, et l'Administration, à l'Administrateur délégué

### ANNONCES ET VENTE EN GROS

16, rue Thomassin, 16, au rez-de-chaussée (PETIT PASSAGE DE L'ARGUE) LYON

### VOIR PLUS LOIN

- Epilogue, par M. Wickersheimer, député de l'Aude.
- Le Rendement des Impôts.
- Les Italiens à Lyon.
- Le Service des Enfants assistés.
- Silhouettes des conseillers municipaux.
- Questions lyonnaises (le sans-gêne de la voirie).
- La Réunion publique de la Croix-Roussé (les conseillers municipaux devant leurs électeurs).

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

#### THÉÂTRE-BELLECOUR

Dimanche 8 avril 1888, à deux heures de l'après-midi, sous les auspices du Comité de l'Alliance républicaine socialiste du sixième arrondissement de Lyon

### GRANDE CONFÉRENCE

avec le concours des citoyens

#### MESUREUR

Député de la Seine, ancien président du Conseil municipal de Paris, qui traitera de la Question municipale

#### ACHARD

Député de la Seine, sur la Fédération du Centenaire de 1789

#### MILLERAND

Député de la Seine, sur la Politique générale

#### MAUREL

Député du Var, sur la Question agricole

#### LE CITOYEN

#### BRIALOU

Député de la Seine, présidera la Conférence

Cette Conférence aura une importance capitale, en vue de la préparation de la période électorale.

Les conférenciers, qui apportent l'appui de leur parole autorisée, seront accueillis avec sympathie et emporteront un excellent souvenir de leur passage dans notre ville.

A ce moment, où la situation politique semble entrer dans une vie nouvelle, cette réunion aura un attrait énorme et montrera aux électeurs que la République a tout à gagner à entrer résolument dans la voie des réformes sociales. Là est l'avenir de la France; il faut que chacun aide à rendre notre pays prospère et la République grande et forte.

Nous invitons donc tous nos lecteurs et amis à assister à la

### Grande Conférence

DU

THÉÂTRE-BELLECOUR

Nota. — Pour couvrir les frais de la réunion, il sera perçu :

Fauteuils et premières galeries... 0.75  
Secondes..... 0.50  
Troisièmes et quatrièmes..... 0.25  
L'excédent de la recette sera acquis à une œuvre démocratique.

## L'ÈRE

DES

## RÉFORMES

Un cabinet radical est au pouvoir. Il a fallu dix-huit ans pour arriver à ce résultat.

Son programme se résume en trois mots : **Accomplissement des**

## L'ŒUF DE PAQUES

PAR

Gilbert Martin



M. Floquet et M. Tirard. — Patatras ! Ça s'appelle une omelette à la Tirard ! A présent, M. Floquet, il s'agit d'offrir au pays un œuf moins fragile et de surveiller la casse. Vrai, ce n'est pas trop tôt.

**Réformes.** Et maintenant nous allons voir quelle sera la conduite des hommes qui se sont affublés du titre de républicains de gouvernement. Leurs journaux semblent déjà avoir une attitude d'opposition; il sera curieux de savoir si les députés suivront cette voie.

La Chambre montrera ce qu'elle peut faire, et nous sommes persuadés qu'il y aura 320 voix prêtes à soutenir le cabinet radical; car du jour où M. Floquet viendra dire à la tribune qu'il veut la réalisation des réformes promises au pays, quel sera donc le député républicain qui osera le combattre? Celui-là pourrait se représenter devant le pays; mais comment justifierait-il sa conduite?

Jusqu'à ce jour, on a renversé les

ministères parce qu'ils ne voulaient rien faire; il ne se trouva pas un député républicain qui voudra renverser un ministère qui ira en avant.

Le cabinet radical doit être le vrai cabinet de conciliation, sinon c'en est fait du régime parlementaire.

Le pays est dans un état d'énervement qu'il est urgent de faire cesser: le commerce en souffre et les affaires sont entravées par un manque de stabilité gouvernementale qu'il importe de réformer. Depuis longtemps il attendait l'avènement d'un ministère radical; aujourd'hui, c'est un fait accompli: qu'on fasse en sorte qu'il ne soit pas leurré dans de vaines espérances, car maintenant il y a un dilemme inévitable qu'il faut trancher absolument:

**La République sera réformatrice ou ne sera pas.**

Eh bien! que tous ceux qui ont à cœur l'existence de la République s'unissent et se mettent courageusement à l'ouvrage

Il ne doit plus y avoir de personnalités.

#### Place aux réformes!

Voilà quel doit être le mot d'ordre de tous les républicains soucieux des intérêts de la France et de la République.

Plus de discussions oiseuses qui nous font perdre un temps précieux et qui n'ont d'autres résultats que d'accroître davantage nos dangereuses divisions.

C'est maintenant, plus que jamais que les élections municipales du mois de mai auront une grande importance; il importe que le pays choisisse ses mandataires et ratifie le choix du gouvernement en indiquant clairement aux hommes qui en ont pris la direction, quelle voie il veut suivre.

Comme cela, il n'y aura pas d'équivoque possible; les élections municipales devront avoir une portée politique qui influera certainement sur les décisions du Parlement.

Alors si tant de démonstrations ne suffisent pas; si le pays, après avoir exprimé de nouveau, avec tant de fermeté, ses volontés, se voit encore arrêté par l'inaction d'une Chambre condamnée à l'impuissance, il n'y

aura plus qu'un remède: la dissolution.

La nouvelle Chambre recevant la haute mission de réviser notre système gouvernemental et renouvelant l'exemple de la Constituante — qui donna à la première République la Constitution de 1791 — prendrait l'engagement de ne pas se séparer avant d'avoir donné à la France une Constitution vraiment républicaine et digne du pays qui le premier alluma le flambeau de la civilisation.

Mais espérons que nous n'arriverons pas à ce moyen *in extremis* et que, dans la Chambre actuelle, il se trouvera une majorité pour soutenir le cabinet radical qui inaugurerait enfin l'Ère des Réformes.

J.-H. DEVRIÈS.

Les opportunistes regent de voir arriver au pouvoir un cabinet radical: ils se disposent à entrer déjà en lutte avec lui. M. Goblet a le don de les énerver, paraît-il, il ne peuvent pas le digérer, ils préféreraient M. Florens!

Parmi les nombreuses objections qu'ils font, il en est une que nous relevons:

Le cabinet Floquet, disent-ils, est entièrement radical, on n'a pas tenu compte de l'union opportuniste des Gauches.

Mais c'est la peine du talion appliquée par les radicaux aux opportunistes. Est-ce que les ministères Ferry, Rouvier, Tirard, avaient parmi eux un seul membre radical du Parlement?

M. Floquet a bien fait d'exclure cette bande d'ambitieux, ferristes par intérêt, républicains que de nom, et pardessus tout personnels au point de compromettre les intérêts de la Patrie.

## ÉPILOGUE

Le spectacle de l'œuvre de la commission du budget, s'écroulant après deux mois de discussion; du gouvernement, se ralliant en trois jours à trois budgets différents, après l'éclipse de deux ou trois projets de budget antérieurs, est certainement fait pour réfléchir.

Je n'ai pas la moindre envie de tourner en dérision ce gouvernement affolé, sans prestige, que la France a toléré dans le moment où les plus graves événements de l'extérieur exigeaient un gouvernement capable et inspirant la confiance.

Je plains ces hommes, jouets des événements, jouets des intrigues machiavéliques, que des ambitieux impénitents ne cessent de nouer autour d'eux, sous prétexte de les soutenir.

Je cherche à me dégager des formules de parti, des catéchismes de groupes, pour tirer un enseignement des événements auxquels j'assiste.

Or, le phénomène qui me frappe les yeux, c'est que depuis dix ou douze ans que le parti républicain est au pouvoir (sauf l'éclipse du 16 mai), les commissions successives du budget ont toutes abouti au néant. Beaucoup d'entre elles, prises d'un beau zèle, composées d'hommes laborieux, compétents, ont tenté des réformes; toutes ont succombé, et aucune des réformes élaborées par elles n'a été accomplie.

D'où vient donc cette stérilité? Un événement qui se répète ainsi avec une étonnante régularité a certainement sa raison d'être; il faut essayer de la dégager.

Lorsque Gambetta fut nommé président de la commission du budget, il lui donna immédiatement un relief extraordinaire en harmonie avec son

activité, avec son exubérante nature. Devant cette commission, il fit défilé tous les chefs d'administration, les magistrats, les généraux, et ce grand orateur renvoyait éblouis toutes ces sommités de notre état-major social, auxquelles il en imposait par son aplomb majestueux en même temps qu'il les séduisait par sa bonhomie loquace.

Dès ce jour, il n'y eut plus de gouvernement, et Gambetta exerça véritablement ce pouvoir occulte que ses adversaires ne cessèrent de lui reprocher. Depuis cette époque aussi, les commissions successives du budget se crurent investies d'une sorte d'autorité gouvernementale et essayèrent de peser sur la marche des affaires. Et cependant toutes, même celle que Gambetta présida, aboutirent, comme celles de nos jours, au néant le plus complet. En même temps, l'impuissance gouvernementale, conséquence directe de cette déviation du régime parlementaire, est devenue un mal chronique dans notre république.

D'où, finalement, le gâchis au milieu duquel nous nous débattons, sans avoir une vision nette de ce qu'il faudrait faire pour y mettre fin. Il me paraît que la Chambre et le gouvernement sont sortis, l'un et l'autre, des attributions que la Constitution leur assigne.

Le propre du gouvernement, c'est d'administrer, et le principal acte d'administration, c'est le budget.

L'œuvre de la Chambre est de légiférer; or, c'est précisément le contraire qui arrive: le gouvernement a pris la manie de légiférer et la Chambre celle d'administrer. Conséquence: l'anarchie et l'impuissance partout.

Si l'on tient à conserver un gouvernement parlementaire, il faut suivre les règles de cette forme de gouvernement. Il faut se conformer aux règles établies dans tous les pays libres, et, lorsqu'un cabinet arrive aux affaires, la règle est de l'interpeller dès le premier jour, afin de le mettre en demeure de s'expliquer et sur sa politique et sur son plan financier. Alors, ou le cabinet est renversé et remplacé immédiatement par un autre dont les vues sont conformes à celles de la majorité, ou il est maintenu, et alors il a une majorité.

Le cabinet, ainsi consolidé, présente alors son budget, que la commission nommée à cet effet examine comme ferait toute autre commission d'un projet de loi, qu'elle accepte, qu'elle rejette ou qu'elle amende. Les réformes de détail lui sont accessibles, celles d'ensemble lui sont interdites, par la double raison qu'elle n'a pas les éléments d'appréciation nécessaires pour les faire tenir debout et qu'elle n'a pas devant les Chambres une autorité suffisante pour les faire adopter.

Dans ces conditions, un budget peut être étudié en un mois, et les Chambres ont ensuite le loisir suffisant pour le discuter.

Et si la Chambre des députés trouve les réformes gouvernementales insuffisantes, il lui est loisible d'exprimer nettement sa volonté à cet égard, soit par des résolutions, soit par des ordres du jour, mais dont l'effet ne peut se produire que sur le budget de l'année suivante.

Une Chambre, l'expérience le prouve — et c'est cette expérience qui a vivement frappé mon esprit —

est incapable de substituer, pendant la discussion, un budget à celui du gouvernement.

Mais, ce qui importe, c'est que la Chambre, qui a nettement formulé ses vues sur les budgets futurs, sache ensuite en imposer l'exécution au gouvernement; autrement elle se discrédite elle-même.

Ainsi, par exemple, le 10 février de l'année dernière, la Chambre a voté un ordre du jour «invitant le gouvernement à lui présenter un projet d'impôt sur le revenu». M. Goblet s'était conformé à cette injonction, mais son projet n'a jamais été discuté. Lorsque M. Rouvier a présenté le budget rectifié, le devoir de la Chambre eût été de lui demander des explications sur l'omission du projet d'impôt sur le revenu; de même pour le budget de M. Tirard.

On a parlé, ces derniers jours, du discrédit qui atteint les Chambres; oui, le discrédit atteint celles qui ne savent pas imposer leurs volontés au gouvernement, celles qui ayant conçu une réforme théorique, ne savent pas la réaliser dans la pratique.

Il serait temps, enfin, de mettre les choses en leur place, de perfectionner notre méthode si imparfaite de travail; les pouvoirs publics et la République y trouveraient également leur profit.

E. WICKERSHEIMER. Député de l'Aude.

LE RENDEMENT DES IMPOTS

Les monarchistes, qui prétendent que la République mène le pays à sa ruine, ont dû être quelque peu contrariés lorsqu'ils ont eu connaissance du rendement produit par les impôts pendant le mois de février.

Les plus-values existent sur la totalité de nos revenus, et les recettes connues ne comprennent pas le vingt-neuvième jour de février, ces recettes n'apparaissant que dans le mois suivant.

Par rapport à la période correspondante de 1887, le mois de février de cette année présente une plus-value de huit millions et demi. Toutefois, il reste de 328,300 francs au-dessous des prévisions budgétaires; mais cette moins-value n'existe pas en réalité, car dans ces prévisions figure le vingt-neuvième jour de février, et l'administration arrête ses comptes mensuels vers le 25.

Toutes les branches de l'impôt indirect ont donné des plus-values, à l'exception du timbre qui reste inférieur de 133,500 francs et des sucres qui ont fourni 117,000 francs de moins.

Les plus-values portent, au mois de février 1887, pour 1 million 200,000 francs sur l'enregistrement, 318,500 francs sur les valeurs mobilières, 1 million 842,000 francs sur les douanes, 504,000 francs sur les contributions indirectes (monopoles), 1 million 202,100 francs sur les postes, 7 millions 7,000 francs sur les télégraphes.

En résumé, le premier trimestre de l'exercice actuel se solda, selon toutes vraisemblances, par une plus-value fort importante. Cette amélioration dans le produit de nos impôts est très consolante et prouve d'une bonne gestion des finances françaises.

Un curieux phénomène et qui prouve bien la prospérité dans laquelle nous sommes entrés, c'est la reprise particulièrement élevée, malgré l'abaissement des tarifs, des recettes des chemins de fer.

Les compagnies de chemins de fer d'intérêt général (y compris le chemin de fer de l'Etat) ont donné, en 1887, une plus-value de 23 millions et demi par rapport à l'année précédente.

L'accroissement du réseau entre pour peu de chose dans cette augmentation. Les sept premières semaines de l'année courante ont donné une plus-value de recettes de près de deux millions.

Pour les canaux et les rivières, l'augmentation du trafic est encore supérieure à celle des chemins de fer.

Pendant les neuf premiers mois de 1887, le tonnage transporté a atteint 9 millions 567,109 tonnes, au lieu de 8 millions 672,276 dans la même période de l'année qui précède.

Le mouvement de la navigation maritime, dans les ports français, offre des résultats aussi avantageux.

Pour les dix premiers mois de l'année 1887, le tonnage général a été de 18 millions 749,819 tonnes, tandis qu'il n'atteignait, dans les mêmes mois de 1886, que 17 millions 818,149 tonnes et 17 millions 415,029, dans la même période de 1885.

De partout, ainsi qu'on le voit, les plus-values et l'accroissement existent; mais les conservateurs n'en continueront pas moins à annoncer un prochain cataclysm.

L. SOURDILLON.

LE

Nouveau Ministère

Charles FLOQUET, député des Pyrénées-Orientales, présidence du conseil et intérieur.

De FREYCINET, sénateur de la Seine, guerre.

Amiral KRANTZ, marine et colonies.

René GOBLET, député de la Somme, affaires étrangères.

PEYTRAL, député des Bouches-du-Rhône, finances.

LOCKROY, député de la Seine, instruction publique et beaux-arts.

FERROILLAT, sénateur du Var, justice et cultes.

DELUSS - MONTAUD, député du Lot-et-Garonne, travaux publics.

Pierre LEGRAND, député du Nord, commerce.

VIETTE, député du Doubs, agriculture.

Le cabinet radical s'est présenté mardi devant les Chambres.

La Déclaration est ferme.

A la Chambre, elle a été soulignée par les applaudissements de la Gauche radicale et de l'Extrême-Gauche.

Au Sénat, l'accueil a été froid: les opportuno-réactionnaires de la Chambre haute osent protester. Espérons qu'on les mettra à la raison.

Dans la presse, les opportunistes font cause commune avec les réactionnaires. Bravo, le pays jugera la conduite de ces pseudo-républicains.

Et maintenant à l'œuvre!

Chronique du Jour

Le Vendredi-Saint à Lyon

Singulier préjugé! Le vendredi qui précède la fête de Pâques est considéré comme un jour de deuil et d'abstinence.

Ce jour-là, on ne doit pas manger de la viande, on ne doit pas recevoir ses amis, on ne doit pas aller au spectacle, on ne doit pas rire..., et les cloches ne doivent pas sonner.

Et en plein XIX<sup>e</sup> siècle ces préjugés subsistent encore; en effet, vendredi dernier, les bouchers et les charcutiers avaient fermé leur magasin, et c'est à peine si trois ou quatre de ces négociants avaient désobéi à la loi de l'Eglise: c'étaient les boucheries de la rue Victor-Hugo, de la rue Vieille-Monnaie et deux autres dont l'adresse m'échappe.

Ailleurs, il était impossible de trouver le moindre bifteck, ni le moindre morceau de saucisson: Notre Dame de Fourvière planait sur nous.

Les théâtres municipaux eux-mêmes faisaient RELACHE, le Casino également,

réserver les assassins, ne se souvient de rien; elle s'était évanouie à la première alerte, et ce n'est que dans l'ombre qu'elle avait vu se dessiner la silhouette d'un homme qui ressemblait à tous les autres hommes.

La victime était morte et vous étiez dans un état tel qu'il était impossible de recevoir un seul renseignement de vos lèvres, et cependant c'était sur vous surtout que nous nous basons pour éclairer l'affaire.

C'est pourquoi aujourd'hui je suis heureux que les soins du brave docteur Castanon....

— Et ceux de mademoiselle Marguerite, interrompit le docteur, blessé dans sa modestie.

— Et ceux de mademoiselle....

— Ma fiancée, dit Henri, en serrant la main du docteur.

— .... Et enfin votre robuste constitution, aient contribué à vous rétablir assez promptement. Vous pouvez au moins nous éclairer; et c'est dans ce but que je viens ici.

— Oui, je dois vous éclairer, et, du reste, la justice ne parviendrait-elle pas à atteindre son but, que moi je resterais toujours. J'ai une mission à remplir: venger la mort de cette malheureuse femme dont la vie fut un long tourment et qui mourut le jour même où nous lui apportions triomphalement la part de fortune qui lui revenait et qui lui avait été volée.

Au moment où j'apportais le bonheur à ces déshérités, il a fallu que la fatalité s'empare de nous.

La justice aurait dû porter ses regards

et, comme toujours, les cloches ne sonnaient pas. — Il paraît qu'on les avait envoyées à Rome: les avez-vous vues passer?

— Non, et vous?

— Moi non plus.

O béatitude!

Voilà pourtant jusqu'à quel point l'ignorance est enracinée: c'est le règne de l'obscurantisme qui continue.

Je connais même des gens assez naïfs qui, quoique ne pratiquant aucune prescription religieuse, se considèrent comme perdus s'ils mangent de la viande le vendredi de Pâques!

Des gens qui ont cependant l'air intelligent et qui le sont même; et savez-vous quelle est la raison qu'ils donnent?

— Je n'ai jamais fait gras ce jour-là; je ne veux pas commencer aujourd'hui.

Et les voilà partis dans la morue et dans la friture.

Pendant ce temps-là, les gros bonnets, les ventrus, les curés de la haute, l'archevêque et toute la séquelle avec ou sans rabat, font maigre en mangeant des sarcelles et des poules d'eau.

Il paraît que c'est admis comme maigre. Que le peuple est stupide d'écouter encore de pareilles sorcelles!

Mais je vais plus loin, et on va voir jusqu'à quel point je suis conciliant.

Que faites-vous en prenant le deuil ce jour-là?

Vous honorez la mémoire d'un homme qui a eu — sans aucun mystère — l'intelligence de léguer à l'humanité une loi morale qui a, paraît-il, une certaine valeur, mais qui malheureusement est devenue un trafic pour ceux qui sont sensés destinés à l'enseigner.

Cette loi, que je ne veux pas approfondir ici, vous dit, entre autre chose:

Faites le bien pour le mal.

Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit.

C'est de la morale civique, rien de plus.

Mais cet homme, que certains esprits ont fait dieu, et qui a posé le premier ces principes, qu'a-t-il dit aussi?

Ce qui entre dans le corps ne souille pas l'âme.

Je prends textuellement les paroles de l'évangile; mais alors n'est-ce pas un contraste avec la loi de l'Eglise, qui ordonne de faire maigre tel ou tel jour?

On dirait que Jésus-Christ — c'est ainsi qu'on est convenu de l'appeler — présentait les bêtises que commettraient ses disciples.

Eh bien! à ceux qui — fervents catholiques — auront la bêtise de dire:

«Ne faites pas gras le vendredi-saint.»

Vous leur direz:

«Mais votre Maître, votre idole, a dit: Ce qui entre dans le corps ne souille pas l'âme.»

Et ne vous gênez plus pour manger un bon beefsteak. Il faut absolument que cette coutume stupide disparaisse de nos mœurs; il faut protester hautement et agir en gens sensés.

Autre chose, dans les théâtres municipaux, on a fait relâche: c'est tout simplement honteux.

Et nous voudrions voir au Conseil municipal un membre assez fort pour interpellier l'administration — et en particulier M. Bouffier — sur ce point.

La parole est à Messieurs les conseillers municipaux.

Il est vrai que la plupart sont pratiquants et ont fait maigre, le maire en tête qui ne cache pas dans son salon ses opinions religieuses, en affichant un tableau ressemblant à la vierge; il n'ose pas tout à fait la représenter dans toutes ses attributions, mais il approche!

Je crois même que s'il avait osé il aurait signé un article ordonnant à tous les cafés de fermer ce jour-là.

Ceci ne nous aurait pas surpris.

Enfin, pendant qu'à Lyon, Fourvières triomphait, à Paris le petit Carnot ne triomphait guère.

Vendredi, en effet, la Chambre livrait un assaut au ministère de l'applati Tirard, le renversait et flanquait un beau soufflet au petit Sadi, la nullité que les hasards de la politique ont fait président de la République, et qui en profite pour avilir la France, pour tendre la main à Bismarck et pour faire risette aux princes d'Orléans.

Ce vulgaire petit ingénieur veut faire l'homme d'état.

C'est la grenouille voulant devenir plus grosse que le boeuf; espérons que la grenouille sautera... à moins que ce ne soit la France elle-même!

de ce côté et n'aurait pas dû considérer ce meurtre comme un simple assassinat. Nous avons pu, à force de luttés, arracher une fortune immense à une secte qui, à juste raison, est considérée comme redoutable. Nous avions triomphé de cette spoliation illégitime, mais nous n'avions pas fini.

La secte vaincue criait vengeance, et du coup elle a supprimé la fortune — qui peut-être est retournée à elle — et a frappé l'homme qui avait eu l'audace de lutter contre elle.

Voilà le secret de l'affaire; c'est de ce côté qu'il faudra chercher. Je chercherais et je saurais bien trouver ce que la police ne peut pas et ne veut pas trouver. J'aurais peut-être la police contre moi; que m'importe, je suis assez fort pour lutter. Au contraire, j'y mettrai plus d'acharnement!....

Henri avait prononcé avec feu tous ces mots. Le docteur avait peur de l'exaltation qu'il le mettrait. Aussi voulut-il l'interrompre.

— Oui, mon cher Henri, et moi aussi je vous aiderai.

— Merci, brave docteur, on reconnaît toujours ses vrais amis.

Le juge d'instruction était atterré; cléricale dans l'âme, il voyait d'un mauvais œil la tournure que prenait l'affaire.

Il y avait eu spoliation de fortune. Passons; mais comment admettre que le crime fut l'épilogue d'une vengeance?

Le magistrat cléricale disait: — C'est impossible!

Il était venu pour avoir des renseignements sur les assassins et il se trouvait

Qui vivra verra! Mais, en attendant, ouvrons l'œil et sermons les rangs; on ne sait pas ce que nous réservent nos lendemains.

\*\*\*

L'ECLAIREUR PROPHÈTE

(Service de nos reporters spéciaux)

Une Satisfaction. — Grâce à nous, le pont du Midi a enfin été fermé. On a voulu faire mentir les reporters de l'Eclairer, qui avaient annoncé que le pont du Midi serait fermé lorsqu'il aurait fait plusieurs victimes.

Le lendemain, on fermait le pont du Midi.

Tant mieux!

Nous souhaitons que le démenti se renouvelle plus souvent.

On assure cependant que l'Eclairer sera poursuivi pour délit de fausses nouvelles.

La baraque du cours Gambetta (angle de l'avenue de Saxe) n'a pas encore disparu.

Notre longue-voe annonce que dans la quinzaine le ramollot commandant Dubois, adjoint au maire de Lyon, légèrement ému, passera sur le cours Gambetta et se heurtera contre la baraque en se faisant de légères contusions... au... nez.

Le lendemain, on enlèvera la baraque.

— Serongnieugnieu, signifie? dira Dubois, et ce sera fait.

Le lendemain de la formation du ministère Floquet, de Lyon, commence à devenir plus intransigeant que l'Intransigeant.

Toujours du côté du plus fort!

M. André, le directeur de l'Observatoire, n'en pourra croire ses yeux; il installera lui-même une girouette sur la maison du journal caméléon.

Un accès de goutte attindra le maire Gailleton dans le courant de mai.

Ce mal, très dangereux dans la période électorale, obligera le rusé docteur-maire à garder la chambre.

NOS CONSEILLERS MUNICIPAUX

(Suite)

2<sup>e</sup> Arrondissement

GAILLETON (Antoine). — M'sieu l'maire. Salut!

L'Eclairer a déjà donné sa biographie, nous le passons une seconde fois sur la sellette.

Maire Gailleton est un roublard de la plus belle espèce: il tient son conseil dans la main et il en fait ce qu'il veut.

Avec cela, autoritaire et entêté.

Il dit: je veux ça.

Et il faut que le conseil réponde:

— C'est bien, comme vous voudrez.

La majorité du conseil lui est fidèle à tel point que cela en devient idiot, et pour une fois que M'sieu l'maire a été mis en minorité, il s'est fâché tout rouge et il a donné sa démission.

Le Conseil était atterré, il est revenu sur sa décision, et à priori papa Gailleton de rester maire, ce qu'il a fait en riant fort de la tête des conseillers!

Quelle comédie!

Et ses actes politiques? — On ne les connaît pas; il a combattu le projet Fichet relatif à la suppression des octrois et, maintenant que les élections approchent, il reprend le projet et ne veut plus d'octroi. — Par contre, comme nous l'avons déjà fait remarquer, il dit aux électeurs: — supprimons les octrois!

Et dans son administration, il fait augmenter le rayon des octrois.

Autre fait, choisi entre mille, qui caractérisera la politique de ce maire retord que personne ne nous envie:

Arrivé maire de Lyon, par suite du rétablissement de la Mairie centrale, M. Gailleton aurait dû continuer la campagne en faveur d'une autonomie communale plus complète encore.

en présence d'un homme énergique qui était prêt à mettre à exécution les projets qu'il formait.

Il lui fallait cependant sortir de là.

— Monsieur Nérard, je n'ai pas à me prononcer sur les suppositions que vous pouvez bien avoir sur le crime. Peut-être voyez-vous les choses en les exagérant et avec la foi d'un homme frappé. Le principal est de trouver les assassins; après, nous verrons. Or, deux malfaiteurs sont compromis; il s'agit de savoir s'ils sont bien les coupables, et comme vous avez dû vous trouver en leur présence, vous pourriez nous donner leur signalement.

— Oh! c'est inutile. Que m'importe le bras qui a frappé; c'est la tête que je veux.

Le juge d'instruction vit qu'il avait fait fausse route; il n'obtiendrait rien de cette manière.

— Eh bien! dit-il, nous ferons la campagne ensemble; mais avant tout il faut trouver les assassins, qui, ensuite, nous indiqueront sans doute dans quel but ils agissaient. Se voyant pris, ils avoueront peut-être.

— Oh! je connais la magistrature; elle fera son enquête à huis clos, mettra au secret les assassins et cachera au besoin leurs révélations.

Les bandits d'en haut ne seront pas atteints.

Le juge d'instruction était confondu.

Pendant, comment faire si nous ne connaissons rien.

Un revirement se passa dans le cerveau du convalescent. Soit pour se débarrasser de la présence du magistrat, soit par acquit de conscience, il parla et retraça en

Vous croyez qu'il a agi ainsi? Pas du tout; son rôle a été d'abord de se mettre bien avec le préfet, de sorte qu'il y ait mairie centrale ou non, c'est absolument la même chose: c'est toujours le préfet qui gouverne.

Ainsi, lorsqu'il s'est agi de donner aux municipalités la direction des polices — proposition présentée au Parlement. — M. de Marcère, alors ministre de l'Intérieur, s'appuya précisément sur un rapport de M. Gailleton, qui était opposé à ce principe autonome.

Hein? Est-ce concluant? Nous nous proposons, du reste, de revenir sur ce sujet dans un de nos prochains numéros.

Voilà pourtant l'homme qui préside aux destinées de notre ville, et si nous insistons d'une manière toute spéciale sur ce docteur-maire, c'est qu'il incarne en lui la majorité du conseil municipal.

Comme Louis XIV, Gailleton dit: — Lyon, c'est moi!

Du reste, comme convictions politiques, m'sieu l'maire n'en a pas: il fait le républicain parce qu'il y est forcé, et vous voyez d'ici le républicain que cela peut faire.

On m'a rapporté à ce propos une petite anecdote qui fera voir à quel point on peut accorder confiance au pseudo-républicanisme de M. le docteur Gailleton.

C'était en 1870; une réunion électorale importante devait avoir lieu au Casino. Les électeurs, impatients, voulaient résoudre la République, et l'on devait entendre quelques candidats qui aspiraient à entrer au Conseil municipal.

Une des questions agitées était celle de la laïcisation des écoles communales.

M. Gailleton, interrogé in petto par un des amis, fut appelé à émettre son opinion: il combla d'éloges ces bons frères, et il tâcha de persuader à son interlocuteur qu'ils n'étaient pas aussi mauvais qu'on voulait bien le croire, et enfin qu'on ne pourrait pas les remplacer.

Pensez, le docteur couvoyait tous les jours, dans les hôpitaux, ces bons frères et ces bonnes sœurs.

L'ami fut interloqué.

Mais, malheureux, ne dites pas cela à la réunion, ou vous êtes sûr de votre veste.

— Pas possible?

— Oh! assurément.

— Eh bien! nous serons contre les frères.

En effet, à la réunion, Gailleton tonna contre les frères: il fut acclamé candidat.

Conséquence: la laïcisation n'eut lieu que bien longtemps plus tard, et des citoyens libérés furent obligés de fonder des écoles libres et laïques pour lutter contre les erreurs enseignées dans les cathédrales où prospérait l'obscurantisme le plus absolu.

Et maintenant, un mot pour finir: M'sieu l'maire Gailleton est souvent malade: il est atteint de la goutte..., et c'est grâce à de prodigieux efforts qu'il reste à son poste. (C'est lui qui le dit.)

Que ses amis prennent pitié de lui; qu'ils le laissent tranquillement chez lui: M. Gailleton aura le temps de se reposer, le pauvre homme!

Les électeurs feront une œuvre humanitaire en ne le renommant pas, et Lyon sera débarrassé de son maire autoritaire et encombrant.

Tout le monde sera content.

A manqué 24 séances sur 65.

Pour m'sieu l'maire, c'est vraiment trop de sans-gêne et trop peu d'exactitude.

FOCHIER, chirurgien en chef de la Charité. — Une nullité politique, ne sert qu'à une chose: contrecarrer tous les projets des conseillers de la minorité socialiste... pour faire plaisir à l'administration.

Il a manqué 41 séances sur 65.

Il ferait mieux de rester chez lui.

Espérons que les électeurs le lui feront comprendre.

COHENDY a remplacé Enou, professeur à la faculté de droit. — Nuanec Ribot, ne fait rien pour la ville.

DEBOLO, 6, rue Gasparin. — Gendro du brasseur Jacob, ancien conseiller général, et candidat malheureux aux dernières élections législatives.

Candidat radical socialiste, il a été accepté comme candidat ouvrier. Son passé politique est assez ferme : condamné en 1871, à Paris, pour participation à la Commune, il a presque toujours voté pour les réformes socialistes.

Mais... il y a un mais... — soucieux trop souvent l'Administration, — voilà ce qui justifie les trois points d'interrogation.

Est assez exact : a manqué 11 séances sur 65. Fréquente beaucoup la salle des Cordeliers et... la fourrière des chiens.

BERNARD SAINT-JUST, constructeur-mécanicien, professeur à l'école professionnelle syndicale des mécaniciens, n'a jamais transigé avec ses opinions.

En radical-socialiste, il est resté radical-socialiste : le maire ne l'a pas fait plier.

A toujours voté pour les réformes sociales. A manqué 8 séances sur 65. Les électeurs lui redonneront certainement leur confiance.

DUPUIS, cours Charlemagne. Candidat de l'Alliance, il s'est présenté devant les électeurs avec un programme radical-socialiste, — a tourné casaque, et s'est fait l'humble serviteur de M. le maire.

A manqué 13 fois sur 65. Dans le même sein que les Marc Guyot, Javot et autres.

QIVOGNE, vétérinaire, quai de la Charité, 39. — Conseiller entêté et rageur ; comme Lafavry, il se rebiffe souvent contre le maire ; malheureusement, cela ne dure pas. — Bon garçon, un peu vil, d'une nature joviale et toute méridionale.

Interpelle souvent au Conseil. Même observation que pour Debolo : ferait un excellent conseiller dans un milieu plus avancé, dans lequel il ne serait pas constamment entravé. Républicain radical, il sera encore une bonne recrue pour le futur Conseil.

A manqué 10 séances sur 65. (A suivre).

Notre prochain numéro contiendra les silhouettes des conseillers des 3<sup>es</sup> et 4<sup>es</sup> arrondissements.

LE COMMERCE ETRANGER

Les Etrangers à Lyon

Ainsi que dans la plupart des villes de France, Lyon subit, après Marseille, les funestes conséquences du grand nombre d'étrangers qui viennent, au détriment de nos concitoyens, travailler dans nos usines ou ateliers à des prix presque toujours bien inférieurs à ceux élaborés par nos chambres syndicales, ou même payés comme coutume depuis fort longtemps.

Mais avec cette municipalité, on peut tout faire, on est sûr de ne pas encourir de blâme ; et c'est là dessus que la voirie s'appuie.

En attendant, nous constatons ce fait scandaleux. De pauvres employés, des cantonniers, signent leurs mandats de paiement le samedi 31 mars, au matin : ils devaient être payés le samedi soir.

Non seulement ils n'ont pas été payés ce jour-là, mais ils ont été renvoyés au mercredi 4 avril.

Vous voyez d'ici la situation de ces pauvres employés qui avaient, soit des échéances de fin de mois, soit des parents à recevoir pour les fêtes de Pâques.

Quant aux remèdes, nous ne pouvons faire qu'appeler au patriotisme de nos concitoyens en tant que simples particuliers respectueux avant tout de la liberté individuelle, mais au point de vue administratif nous réclamons énergiquement de nos administrations municipales, départementales, préfectorales, qu'aucun étranger ne puisse concourir à une adjudication sans avoir justifié de sa naturalisation de citoyen français.

Comme ouvrier, la situation est encore bien plus déplorable : sur 2,000 ouvriers environ que compte cette corporation sur notre place, il y a de 12 à 1400 Italiens, qui, presque tous, travaillent au dessous du tarif. Je ne parle que des ouvriers, et non des manœuvres ou autres apprentis.

La situation faite aux ouvriers français est celle-ci : des patrons italiens occupent naturellement leurs compatriotes ; les patrons français, ne cherchant aussi qu'à faire travailler meilleur marché, préfèrent aussi les étrangers ; il arrive ceci : que l'ouvrier français est presque continuellement en chômage, pendant que l'étranger travaille régulièrement.

Et, à donc urgence à porter un remède efficace à cela et arriver à protéger les travailleurs français ; nous ne saurions mieux faire que de mettre sous les yeux de nos amis les résolutions suivantes, qui ont été adoptées après une discussion approfondie par une importante réunion d'ouvriers appartenant à tous les corps d'état, à Marseille, et nous la soumettons à l'adoption de la Commission.

1. Que les ouvriers étrangers soient exclus des chantiers nationaux et communaux.

2. Qu'ils soient également exclus de toutes les compagnies recevant des commandes de l'Etat.

3. Qu'une taxe soit établie sur les particuliers ou sur les compagnies qui occupent des étrangers.

4. Que le quantum de ces ouvriers ne puisse excéder un dixième.

5. Que des pénalités rigoureuses soient établies contre ceux qui enfreindraient ces règlements.

En attendant la mise à exécution de ces propositions que nous croyons bonnes, nous engageons vivement tous les entrepreneurs français à faire acte de patriotisme en donnant d'abord du travail aux enfants de la patrie.

J. ROCHEREAU.

QUESTIONS LYONNAISES

Le Sans-Gêne de la Voirie

Ils ne se gênent pas ces messieurs de la voirie ! Le 31 mars était le jour de paiement des employés.

Qu'a-t-on fait ? On a fait signer les mandats à tout le monde ; mais on n'a payé que les employés du bureau et les chefs.

Les petits employés de la voirie, les cantonniers, qui pourtant sont d'autant plus intéressants qu'ils n'ont que de petits traitements, ont dû attendre et passer les fêtes de Pâques sans argent.

Ils n'ont été payés que le mercredi 4 avril seulement.

Pourquoi deux poids et deux mesures ? Pourquoi payer les forts appointements et pas les petits ?

Il y a certainement un scandale à éclaircir et des responsabilités à établir.

Nous demandons à qui de droit la cause de cet abus.

Pour nous, nous ne voyons qu'une chose. Les gros bonnets de la voirie, l'inspecteur en tête, font leur possible pour faire prendre en grippe notre gouvernement et essayer de prendre les petits employés par la famille.

Cet état de chose ne doit pas durer, et nous nous promettons d'éclaircir l'affaire ; en tout cas, si le fait se reproduit de nouveau, nous ferons agir d'autres influences qui sauront bien mettre à la raison ces ventrus qui ne songent qu'à eux, sans penser que d'autres — bien plus intéressants qu'eux — attendent et souffrent.

Ce ne sera pas encore ces minuscules chefs de la voirie qui feront avorter la solution de la question sociale.

Si notre conseil municipal n'avait une majorité hybride habitée à ne faciliter que les réactionnaires au détriment de l'ouvrier qu'elle méprise, ce serait à lui que nous nous adresserions pour faire cesser tous ces abus.

Mais avec cette municipalité, on peut tout faire, on est sûr de ne pas encourir de blâme ; et c'est là dessus que la voirie s'appuie.

En attendant, nous constatons ce fait scandaleux. De pauvres employés, des cantonniers, signent leurs mandats de paiement le samedi 31 mars, au matin : ils devaient être payés le samedi soir.

Non seulement ils n'ont pas été payés ce jour-là, mais ils ont été renvoyés au mercredi 4 avril.

Vous voyez d'ici la situation de ces pauvres employés qui avaient, soit des échéances de fin de mois, soit des parents à recevoir pour les fêtes de Pâques.

Quant aux remèdes, nous ne pouvons faire qu'appeler au patriotisme de nos concitoyens en tant que simples particuliers respectueux avant tout de la liberté individuelle, mais au point de vue administratif nous réclamons énergiquement de nos administrations municipales, départementales, préfectorales, qu'aucun étranger ne puisse concourir à une adjudication sans avoir justifié de sa naturalisation de citoyen français.

Comme ouvrier, la situation est encore bien plus déplorable : sur 2,000 ouvriers environ que compte cette corporation sur notre place, il y a de 12 à 1400 Italiens, qui, presque tous, travaillent au dessous du tarif. Je ne parle que des ouvriers, et non des manœuvres ou autres apprentis.

La situation faite aux ouvriers français est celle-ci : des patrons italiens occupent naturellement leurs compatriotes ; les patrons français, ne cherchant aussi qu'à faire travailler meilleur marché, préfèrent aussi les étrangers ; il arrive ceci : que l'ouvrier français est presque continuellement en chômage, pendant que l'étranger travaille régulièrement.

Et, à donc urgence à porter un remède efficace à cela et arriver à protéger les travailleurs français ; nous ne saurions mieux faire que de mettre sous les yeux de nos amis les résolutions suivantes, qui ont été adoptées après une discussion approfondie par une importante réunion d'ouvriers appartenant à tous les corps d'état, à Marseille, et nous la soumettons à l'adoption de la Commission.

1. Que les ouvriers étrangers soient exclus des chantiers nationaux et communaux.

2. Qu'ils soient également exclus de toutes les compagnies recevant des commandes de l'Etat.

3. Qu'une taxe soit établie sur les particuliers ou sur les compagnies qui occupent des étrangers.

4. Que le quantum de ces ouvriers ne puisse excéder un dixième.

5. Que des pénalités rigoureuses soient établies contre ceux qui enfreindraient ces règlements.

En attendant la mise à exécution de ces propositions que nous croyons bonnes, nous engageons vivement tous les entrepreneurs français à faire acte de patriotisme en donnant d'abord du travail aux enfants de la patrie.

J. ROCHEREAU.

D'ailleurs, certains départements ou nous plaçons nos enfants du premier âge disposent de tarifs supérieurs aux nôtres. Ce sont :

- L'Ain : première année, 20 fr. — deuxième année, 12 fr. — troisième année, 10 fr.
Le Jura : première année, 20 fr. — deuxième année, 15 fr. — troisième année, 12 fr.

L'Ardeche, la Savoie et la Haute-Savoie ont des tarifs un peu inférieurs à celui du Rhône ; il y a lieu de considérer, en ce qui concerne l'Ardeche, que la population infantile y est tellement nombreuse, que le taux de nos tarifs constitue la seule garantie pour trouver et faire choix de bonnes nourrices. Dans aucun cas il ne serait prudent de revenir à l'ancien tarif de 16, 9 et 6 fr., attendu que celui de l'Ardeche accorde actuellement :

- 1<sup>re</sup> année . . . . . 14 f. par mois.
2<sup>me</sup> année . . . . . 12 f. —
3<sup>me</sup> année . . . . . 9 f. —

Pour quant à la Savoie et la Haute-Savoie, ces départements sont exploités par les bureaux de nourrices de Lyon qui offrent des prix que ne peuvent consentir les tarifs départementaux, et encore, dans ces deux derniers départements, les administrations se sont réservées pour le placement de leur pupille, des cantons où le recrutement des nourrices nous est interdit.

Le tarif actuel du Rhône n'a donc rien d'exagéré. Une diminution du taux des secours temporaires aurait nécessairement pour conséquence d'augmenter le nombre des abandonnés.

La plupart des filles-mères se trouvent en effet, à raison même de l'assistance accordée à leur enfant, dans une situation d'indigence qui ne leur permettrait pas, avec des allocations plus minimes, de prélever sur leur salaire la somme nécessaire au paiement des mois de nourrice.

La fille-mère acceptera évidemment, quelle que soit sa quotité, le secours accordé à son enfant, elle souscrita aussi pour lui assurer un placement à toutes les conditions qui lui seront imposées, soit par une nourrice, soit par les bureaux de Lyon. Mais incapable de tenir sa promesse, elle abandonnera l'enfant que l'administration devra admettre définitivement dans le service et placer elle-même en nourrice.

Telles sont les paroles textuelles contenues dans un rapport que nous avons sous les yeux et émanant d'un chef de ce service, pour l'année 1885 ? Que sont devenues ces paroles ? Qu'a-t-on fait de la décision du Conseil général de 1883 fixant le taux et la durée des secours depuis l'arrivée de M. Ory, ex-journaliste, littérateur beaucoup ? Il s'en est moqué, et il ne tient pas compte des décisions départementales que de l'esprit de la loi Roussel, et cependant dans une brochure intitulée : « La loi Roussel. Guide-Manuel de la protection des enfants du premier âge, par Eugène Ory, car il écrit beaucoup, l'empereur de la Charité, mais il dit toujours le contraire de ce qu'il pratique, nous le démontrons dans un prochain article. »

J. ROLLAND.

LES COURSES DE BONNETERIE

Charmante réunion où les gammes les plus variées des couleurs les plus délicieuses rejoignent la vue autant que le soleil (joli poisson d'avril qui nous est venu dans un œuf de Pâques). Le vert est la nuance favorisée, et je serais fort en peine de vous dire quelle était la plus ravissante d'une toilette vert d'eau, très gracieusement portée par la reine du Bal des Etudiants, d'une autre vert amande, d'une troisième vert loutre avec lisérés d'or et triple pélerine. Et si je ne voulais m'arrêter tout de suite dans cette énumération, je vous citerais encore un costume en velours violet avec devant en broderies persanes, et autant d'autres qu'il y aurait de dames. Cela vous laisse à deviner que, si la réunion était élégante, elle était aussi nombreuse. Les tribunes étaient bondées, et la pelouse était pittoresquement sillonnée des toilettes les plus variées et du public le plus nombreux que j'aie jamais vu à Bonneterie.

Commencées à deux heures 1/2, les courses étaient terminées à cinq heures. M. Faurex était au départ, M. Clemens au pesage, et M. Balleidier à l'arrivée. Voici les résultats des six épreuves qui se sont courues :

Prix du Président de la République. Au trot monté. Distance : 3,500 m. Jupiter fournit une course assez régulière et arrive premier, en avance de six secondes sur Grand Peré, qui a galopé au second tour, et de 11 secondes sur Clovis.

Prix du Racing Club. Course plate. Gentlemen francs distance : 2,400 m. Altah arrive premier, dépassant de 16 secondes le grand favori Mirail, classé 3<sup>e</sup> ; Avenir est arrivé bon 2<sup>e</sup>, distancé seulement d'une demi-enclature.

Un incident survenu malencontreusement a empêché Clarinette de courir : le départ a été ordonné sans la présence du jockey ; ce dernier a adressé une protestation à la Société d'encouragement.

Prix de Villeurbanne. — Handicap, rendement de distance. Course très intéressante et de surprise, Vassans-crainte, auquel Jupiter rendait 75 mètres et Sapeur 250 garde constamment sa distance et arrive premier suivi de Jupiter et de Sapeur, au grand désappointement des parieurs dont Jupiter était grand favori. On a payé aux heureux possesseurs de Vassans-crainte 142 fr. 50 pour 5 fr.

Prix d'Ouverture. — Course de haies. Distance 2,500 mètres. Trois partants. Chevalier II gagne d'une longueur sur Pythias qui suit de loin Jupiter.

Prix de la Cité. — Courses de haies. — Gentleman français. Distance 2,500 mètres. Mirail prend une éclatante revanche et bat de six longueurs Grosbois. Bourguignon arrive troisième.

Prix des Platanes. — Steeple-Chase. Distance 3,500 mètres. La course se réduit à un match entre Flirt II Arrogant. Le premier tient constamment la corde et arrive premier, en avance d'une longueur sur Arrogant.

Après cette course, le défilé a commencé,

superbe et très pittoresque, et s'est prolongé jusqu'à 6 heures 1/2.

En somme la Société hippique nous a donné la plus intéressante réunion où, naturellement, les reines ont été les nombreuses loutions anglaises vogue pour les courses, il est urgent de placer des loutions qu'on emploie plus souvent qu'on ne les comprend. Des deux mains, nous applaudissons au succès de cette première fête hippique de l'année et nous crions bien fort : Bravo ! bravo !

JEHAN DISTRET.

CHRONIQUE LYONNAISE

Banquet équinocial

Le vendredi prétendu saint est un jour spécial où des traditions stupides ont fait une sorte de loi interdisant l'usage de la viande.

Quelle niaiserie ! Mais n'insistons pas, un de nos collaborateurs s'en est acquitté dans la Chronique du jour.

Heureusement que tout le monde n'est pas imbu de ce triste préjugé. Depuis quelques années, des sociétés se sont formées pour lutter contre l'obscurantisme, et c'est encore pour protester contre les tenébreuses maximes de l'Eglise qu'un banquet, réunissant tous les adhérents du groupe rationaliste, a eu lieu au café Tony, rue Garibaldi.

On a toasté, et on s'est séparé en se donnant rendez-vous, à l'année prochaine, au banquet équinocial.

La Française de Lyon

(Société de gymnastique et de tir) Le comité directeur informe les Sociétaires qu'un concours de tir aura lieu en avril, gymnase Pugens, au Stand réédifié nouvellement installé.

Six prix, consistant en médailles, seront décernés aux Sociétaires et aux pupilles.

Le tir se fera au fusil Gras (Sociétaires) et au Flobert, système Gras (pupilles).

Ce concours s'effectuera tous les jours de séance de gymnastique, soit les mardis et jeudis, de 8 heures à 10 heures du soir, et les dimanches, à partir et y compris le lundi de Pâques, de 8 heures à midi.

Le grand concours général annuel comprenant : gymnastique, tir, boxe, escrime, course, etc., entre sociétaires et pupilles, est annoncé pour le dernier dimanche de juin.

Les premières Vogues

Il y avait foule dimanche sur le quai Claude-Bernard, où les baraqués foraines attirèrent : c'est la première vogue de l'année, et c'est ce qui explique l'empressement des lyonnais, qui du reste aiment beaucoup ce genre de divertissements.

La vogue du quai Claude-Bernard n'a qu'un attrait secondaire : c'est une préparation pour le reste de l'année. Mais si les baraqués sont moins nombreuses qu'aux vogues de la Guillotière, Perrache et la Croix-Rousse, le public est en aussi nombre.

C'est toujours les mêmes marchands de raisinelle, de couteaux, de gauffres, les mêmes tirs et les mêmes belles femmes géantes.

A signaler cette année : L'un des frères Barois, qui après une longue absence revient parmi nous ; il travaille en plein vent et n'a perdu ni sa force, ni son agilité ; mais qu'il a blanchi !

Le lundi de Pâques, on abandonne un peu la ville et on va à l'île-Barbe, où les chevaux de bois sont assaillis et le bal champêtre aussi.

C'est une vieille coutume lyonnaise : on va à l'île-Barbe le lundi de Pâques et le lundi de Pentecôte. Remarqués : de nombreux équipages, qui, au retour des Courses de Bonneterie, avaient continué le défilé, jusqu'aux rians coteaux de l'île-Barbe.

Charmante journée et la première du printemps.

Réunion publique de la Croix-Rousse

Saméidi dernier, plus de mille électeurs de la Croix-Rousse assistaient à la réunion publique des Travailleurs républicains socialistes à la salle de la Perle. Sur les sept conseillers du IV<sup>e</sup> arrondissement, invités par lettre personnelle, seuls seulement : les citoyens Vauchez et Bartholino, ont eu la politesse de venir donner aux électeurs des explications concernant les actes du Conseil municipal au cours du mandat qui va prendre fin.

MM. Rossignoux, Dupont, Grinand, Troussellier et Louis Thevenet n'avaient pas cru opportun de venir essayer à cette réunion la mise en pratique de la fameuse concentration républicaine, formulée cependant sur tous les tons, depuis quelques jours, par le Comité central qui les a patronnés. Ils connaissent sans doute la juste valeur de cette concentration, et sa sincérité a été jugée digne, par tous les électeurs présents, d'aller de pair avec toutes les microbolantes promesses contenues dans le mandat du Comité central.

Ce mandat, mis en parallèle avec tous les actes de la majorité du Conseil municipal actuel, a été violé de la façon la plus formelle ; c'est ce que le Comité central a modestement appelé du « piétinement sur place ».

A la Croix-Rousse, on a carrément nommé cela de la réaction opportuniste contre tout progrès républicain. Ainsi : les élus du Comité central avaient promis de travailler à la suppression de l'octroi !

Ils en ont voté l'extension du périmètre et des augmentations de taxe... piétinement sur place !

Le Grand architecte de l'Univers, dieu de la plupart de ces cinquante-quatre bonnes gens, a éprouvé sans doute le besoin de prendre... avec le ciel un accommodement !

Le 12 août 1885, le Conseil est saisi d'une proposition tendant à apporter des modifications dans l'assistance municipale, et permettant aux travailleurs honnêtes, mais devenus malheureux, de ne plus être confondus avec les mendians de profession — renvoyé aux calendes grecques !

Qu'une population ouvrière, réduite à la plus sombre misère par des exploiters sans entrailles, réclame seulement l'appui moral de la municipalité, elle se voit impitoyablement refusé par ceux mêmes qui avaient promis tant de belles choses aux travailleurs. (12 novembre 1885.)

Cela tout simplement parce que l'initiative de cette réclamation n'émanait ni de la sainte chapelle, ni de tel syndicat, sa première paroisse.

En somme : malgré la qualification de républicains-radicaux dont se parent les opportunistes composant la majorité de ce Conseil, aucune réforme radicale n'a été opérée au cours de leur mandat ; ils se sont, au contraire, constamment montrés réfractaires à toute initiative démocratique.

Toute proposition, toute tentative dans le sens véritablement républicain a dû y céder le pas à la routine la plus rétrograde.

Dans ce Conseil, l'esprit de coterie a constamment primé toute autre considération : aucune idée généreuse n'a pu s'y faire jour sans être immédiatement en but à l'égoïsme le plus étroit et le plus invétéré.

Voilà ce qui ressort de l'examen attentif des actes de ces apôtres de la concentration républicaine.

Voilà sur quoi les électeurs auraient demandé quelques explications à MM. Rossignoux, Dupont, Grinand, Troussellier et Louis Thevenet. Questions innombrables, sans doute, et d'autant plus embarrassantes qu'elles avaient lieu sur les données mêmes des procès-verbaux officiels du Conseil municipal, c'est-à-dire prouvées en main.

Aux légitimes reproches de ceux qu'ils ont eu l'honneur de si mal représenter, ces messieurs préfèrent naturellement les congratulations intéressées des piliers du fameux... local habituel — qu'elles leur soient légères — Amen !

THOMAS.

Les citoyens Vauchez et Bartholino, qui se sont mis à la disposition des organisateurs de la réunion, ont été chaudement félicités.

Au mois de mai, les électeurs sauront faire leur choix, exclure les nullités encombrantes du Conseil, comme les Grinand, les Rossignoux et consorts, et voter pour leurs vrais défenseurs.

Le citoyen Vauchez, quoique élu de l'ancien Central, a su faire son devoir ; nous l'en félicitons, et les électeurs sauront le récompenser.

SALON LYONNAIS

M. Henry Condamin est un artiste lyonnais établi à Paris et dont le talent, passant du rustique à l'élégance, se plaît à reproduire les bonnes gens de la campagne ou les grâces primitives des soubrettes.

Cette année c'est aux champs, en Saône-et-Loire, qu'il est allé demander son modèle. Le vigneron est une honnête paysanne qui, seule assise auprès de la vaste cheminée, agreste son chapelet. Le feu achève de brûler dans lâtre et ne laisse plus échapper qu'une légère fumée, et la bonne femme, le regard perdu dans le vague, murmure ses Ave. Semblable à la flamme qui s'éteint à côté d'elle, son passé s'efface, et peut-être, tout en répétant de pieuses paroles, repasse-t-elle dans sa pensée d'aimables souvenirs depuis longtemps disparus.

L'attitude, le costume, la physionomie sont justes et heureusement saisis. La disposition de la scène, le cadre et la pauvreté de cet intérieur, tout concourt à exprimer le sentiment profondément mélancolique qui régnait dans cette petite toile. L'artiste, avec rien : une seule figure presque sans accessoires, est parvenu à rendre une impression plus vive et plus pénétrante que tel tableau tapageur de dessin, de couleur et d'exagération théâtrale.

L'Enfilé est peint dans le même sentiment. Un vieillard, sur le seuil intérieur d'une chambre ouverte, regarde au loin par la porte toute grande ouverte et semble interroger l'horizon lointain illuminé de douces lueurs. Cependant, debout près de lui, une fillette pauvrement vêtue fait la lecture d'un journal dont le titre dit tout : la Patrie. C'est l'exilé qui, près de la frontière qu'il ne lui est plus permis de franchir, cherche encore à voir le pays aimé dont la modeste feuille d'un soir lui apporte les échos affaiblis. Il regarde au loin et croit assister aux événements dont on lui fait le récit.

Ce tableau offre les mêmes qualités et expose les mêmes procédés que la lecture que le précédent. Mais, pour apprécier le talent de M. Henry Condamin, il faudrait étudier ses autres toiles, où il fait mouvoir les gracieuses figures de jeunes femmes, qu'il sait rendre avec le même succès que ses paysans. Là, non seulement la composition, le dessin changent complètement ; non seulement ses modèles sont tout pêtis d'élégance, de finesse et de mi-grandises, les accessoires sont riches et nombreux, mais encore la touche devient tout autre : au lieu d'être large, un peu rude, elle devient souple et pleine de recherches, elle caresse les chairs, glisse sur les étoffes chatoyantes et finit tous les détails avec une recherche minutieuse.

Cette intelligente variété de pinceau suivant les sujets et les résultats à obtenir est l'indice d'un talent solide et judicieux.

M. Henry Condamin est un peintre déjà sûr de lui-même comme du succès ; mais on peut être certain qu'il ne s'arrêtera pas là et qu'il ne cessera non seulement de se maintenir au niveau élevé qu'il a su atteindre, mais aussi de se perfectionner et de grandir.

V. HENRY.

CHRONIQUE DÉPARTEMENTALE

SAINT-ÉTIENNE

Les futures élections municipales

On ne voit rien de bien clair encore dans la marche et les intentions des comités cantonaux.

D'aucuns ne veulent point d'alliance proposée par le parti ouvrier, d'autres se sont très partisans ; d'un autre côté, on préconise une alliance avec les nouveaux dissidents, dont M. Dequaire est la tête et ordonne le mouvement. Il serait puéril d'affirmer, et même de laisser supposer, que l'on peut prévoir ce qui adviendra. Les personnalités et les petites manœuvres jouent un grand rôle en ce moment.

Dans le prochain numéro : révélations sur la manufacture d'armes.

TULLINS (Isère)

La Société de la libre-pensée de Tullins donne son banquet annuel, dimanche 8 avril, à midi, à Tullins. Des discours seront prononcés.

DROME

Le curé de Montélier (Drôme) admire Tirard, admire Legerot, admire le ministère qui a suspendu de ses fonctions le général Boulanger, et il n'a pas voulu rester en arrière sur ces républicains de l'avant (suivant le curé). Le digne homme s'est demandé ce qu'il pourrait bien suspendre, quand un potin d'épicerie parvenu à ses oreilles lui a fait crier, comme le savant d'illustre mémoire : « Eureka ! eureka ! » et le voilà qui suspend... qui suspend... de leurs fonctions deux jeunes filles qui avaient la naïveté de mettre leur jolie voix, uniquement dans l'espoir d'avoir le ciel sur leurs vieux jours, au service du chœur du curé, non, du chœur de l'Eglise. Pensez donc ! ces deux jeunes filles avaient eu le malheur, à la fête du pays, de danser avec leurs frères en présence de leurs parents ! Epouvantable ! Horrible !

Pauvres demoiselles suspendues... craignez-vous le vertige ? Ce serait drôle, tout de même, si l'évêque suspendait aussi le curé pour lui apprendre à mettre tout une après-midi pour boire le café que lui fait l'épicerie et qu'elle lui sert dans la petite pièce du fond ?

COMMUNICATIONS DIVERSES

Alliance républicaine socialiste du sixième arrondissement. — Citoyens, le comité vous rappelle son manifeste du 24 février dernier ; convaincu que vous l'avez lu attentivement, que vous en avez apprécié impartialement les arguments, que vous avez donné raison à qui de droit et qu'enfin vous êtes aujourd'hui fixés sur la ligne de conduite que vous aurez à tenir dans cette circonstance. Le comité de l'Alliance républicaine socialiste vous invite donc à venir vous ranger en grand nombre sous son drapeau, afin de prendre, de concert avec lui, une part active et intelligente à l'action électorale qui va bientôt s'engager.

Pour éviter tout retard dans les admissions, le comité doit publier les deux articles primordiaux suivants, tirés de son règlement : Le comité est formé par la réunion des citoyens adhérents au programme de l'Arbre-bleu. Chaque citoyen n'est admis au Comité qu'individuellement, et après avoir prêté serment à une commission d'enquête.

En un mot, le Comité appelle dans ses rangs tous les citoyens qui veulent voir nos idées arriver, par un travail assidu et constant, à assurer les réformes et les améliorations de plus en plus urgentes et nécessaires à la classe des travailleurs.

Pour le Comité, la commission exécutive. Le secrétaire, EUG. KOCH. Nota. — Pour les renseignements, s'adresser aux citoyens Gauthier, cours Vitton, 59 bis ; Chautard, rue Crillon, 54 ; Eug. Koch, place Morand, 16.

Fédération des Groupes pour la propagation du Calendrier républicain et de la Libre-Pensée. — Le Calendrier républicain du citoyen Ch. Clemetshaw, lequel concorde avec les dates du calendrier grégorien ou civil et où les noms des saints sont remplacés par les éphémérides des martyrs de la science, de la Liberté et de la Libre-Pensée ou de ceux qui se sont dévoués pour elles, est en vente depuis le 1<sup>er</sup> avril 1885 sous forme de brochure au prix de 15 centimes (20 centimes rendue franco par la poste).

Les personnes qui voudraient bien aider à la propagande républicaine et anti-cléricale en distribuant ou en vendant ce calendrier recevraient 10 exemplaires franco contre l'envoi d'un bon de poste, d'un mandat, du montant de un franc, à l'un des citoyens ci-après : Ch. Clemetshaw, 28, rue du Mont-Thabor, Paris. Achille, Boulevard, 20, rue Jean-Nicolet, Paris.

G. Galicher, 6, rue Cochin, Paris. Un dépôt est établi chez le citoyen Bévalot, 9, place Hoche, à Versailles (Seine-et-Oise). Nota. — Prière de prendre note de cet avis et de le communiquer aux amis et connaissances.

Les statuts peuvent être consultés le mercredi de chaque semaine, à partir de huit heures du soir, au siège social, café Chancel, place de l'Hôpital.

Le banquet de fondation est fixé au dimanche 15 avril. Les adhésions seront reçues au siège social jusqu'au mercredi 15 avril inclusivement.

Membres fondateurs à ce jour, 21. — Membres participants, 101.

Académie de philosophie libre (Ligue anti-religieuse). — Conclusion de la dernière séance: L'Évangile est une fable absurde, qui n'a même pas la valeur des contes de Petit Poucet ou de Chaperon-Rouge; ces contes ont fait la joie de notre enfance, tandis que l'Évangile a endormi les peuples en empêchant le développement de l'intelligence humaine.

Ce qui est pitoyable, c'est de voir que les gouvernements se servent des prêtres comme le berger de son chien, afin de faire marcher les brebis.

À quand la séparation de l'Église et de la civilisation? La Société se réunit tous les quinze jours. Les citoyennes y sont admises gratuitement.

UNE FAUTE A ÉVITER

Dans le projet d'ordre du jour ou de programme soumis à tous les députés républicains, et sur lequel doit se faire la concentration, et, par suite, une majorité de gouvernement, nous avons remarqué avec le plus grand étonnement que le principe de la séparation de l'Église et de l'État n'était pas énoncé, et cela pour permettre à nos députés de terminer cette législation avec quelque semblant de travail.

Cette question capitale est la pierre de touche qui permettra de reconnaître le jour où notre République sera digne de regarder en face son âme de 89. Quelle est aujourd'hui l'action et la raison d'être de l'Église? Nous le demandons en toute sincérité aux républicains timides qui voient dans cette réforme un cataclysme dans lequel va s'effondrer la démocratie, si ce n'est d'annuler l'effet de quelques réformes arrachées à grand-peine à l'opportunisme expriment.

Les lois sur l'instruction obligatoire, sur les syndicats ouvriers sont les deux seules réformes auxquelles nous reconnaissons un caractère démocratique, et encore faut-il faire quelque réserve pour cette dernière, qui ne dégage pas assez les syndicats du pouvoir central.

Est-ce que le cléricalisme ne leur a pas déclaré une guerre sans merci? Est-ce que, dans toute la France, dans la plus petite des communes, les cléricaux n'ont pas installé une école congréganiste en face des écoles créées par cette loi pour arracher à la République la nouvelle génération qui leur échappe? Cela s'appelle-t-il, oui ou non, de la révolte contre les lois existantes?

Quelle est aussi la valeur des lois protégeant la classe pauvre, et particulièrement la loi, que nous avons déjà citée, sur les syndicats ouvriers devant les capitalistes et patrons inféodés au clergé? Ce droit d'existence, cette nouvelle force qui n'est croyant donner à la classe ouvrière pour se défendre, que présentent-ils devant cette puissance énorme, épuisable de l'association de tous les privilégiés, sous l'égide de la religion?

Est-ce que, là encore, nous n'apercevons pas la lutte ouverte contre tout ce qui émane de la démocratie, la lutte même contre ces modérés qui ne veulent pas voir ou comprendre qu'en acceptant et en laissant aller cette situation, ce sont eux-mêmes qui détruisent l'œuvre qu'ils ont si longuement et si laborieusement élaborée?

Non, le parti républicain ne peut abandonner cette revendication sans faire acte de dupe, et il faut que nos législateurs s'inspirent bien de cette vérité trop évidente.

C'est que la religion officielle de la France républicaine détient toute sa fortune, parce qu'elle domine, elle dicte sa volonté à toutes les grandes artères qui sont la force d'une nation; tous les grands monopoles, toute la haute société financière, aristocratique et bourgeoise sont pour elle autant de forces acquises contre les lois que vous jetterez en pâture à l'ouvrier, qui n'a pour lui que le nombre.

Ces réformes, ces lois disparaîtront, succomberont toujours tant que le pouvoir ne connaîtra pas sa neutralité, par sa faiblesse la légalité de cette coalition.

Il faut, une fois pour toutes, porter le fer rouge dans cette plaie sociale; il faut égaliser les chances de la lutte pour vi-

vre, qui sont toutes du côté de la réaction; il faut que, sous le gouvernement de la République, un citoyen ait autant d'intérêt à se dire républicain que réactionnaire, et c'est le contraire qui existe; c'est presque une honte de constater que partout en France, et de rares exceptions près, un républicain vraiment désintéressé est obligé, pour s'affirmer, de sacrifier son intérêt particulier.

Il faut, pour semer une liberté durable, déblayer et miner le sol où sont encore enfouis vivaces et profondément enracinés les préjugés qui ont toujours retardé l'éclosion du progrès.

C'est vers ce seul but que peut se faire la concentration républicaine.

On demande aujourd'hui à nos amis des groupes avancés d'abandonner cet article de leur mandat; nous voulons croire qu'ils ne commettront pas une faute si grave, qui équivaldrait à abandonner les résultats acquis et serait le plus cruel défi qu'une Chambre ait jamais jeté à l'opinion publique.

L. N.

SEMAINE THÉÂTRALE

À défaut de première, au Grand-Théâtre, enregistrons la dernière du *Barbier de Séville* devant une salle archi-comble prodigant sans compter les applaudissements les plus nourris et, quelquefois, les mieux mérités. Cette musique rossinienne avec ses inspirations écœurées, ses mélodies enchevêtrées dans d'interminables vocalises, exige de ses interprètes plus d'art que de sentiment. Or, Dupuy était mal en voix, ce qui ne l'a pas empêché de se tirer à son honneur des roulares ardues sèches à Almaviva. Huguet joua admirablement le rôle de Figaro; mais celui-ci exige une souplesse dans la voix, un reloué dans les demi-teintes que ne saurait remplacer le plus bel organe du monde. Berthomme est un *Basilé* et Béranger donne une bonne figure au tuteur *Bartholo*. Mlle Guillaume a été la reine de la soirée, bien qu'elle ait chanté parfois avec plus de grâce que de virtuosité. Son tempérament dramatique s'accorde mal de ces éternelles ritournelles où l'action chôme trop souvent et qui exigent une sûreté d'intonations qu'elle est encore trop jeune (agréable et enviable défaut) pour posséder complètement.

Aux Célestins, j'ai assisté à la première de *Cosard et Bicoquet* une pièce qui, paraît-il, est très spirituelle; c'est une chose bonne à savoir avant que d'aller à cette comédie. Je crois qu'on pourrait cependant s'y amuser beaucoup en important avec soi un roman de Paul de Kock, mais le roman est indispensable. Décidément, nous sommes trop bêtes ou trop malins pour comprendre ce *sel parisien* qui sent si souvent l'épicière! Nous ne sommes pas plus mélancoliques que les Parisiens, certes! Mais, quand nous rions, nous aimons bien avoir pour nous. Du reste, la pièce est mal sue, et jouée avec une nonchalance endormante. Non pas que je reproche, comme on l'a fait, à nos artistes de ne se point dialoguer assez, de n'être pas bouffes, en un mot (car j'estime que nos pensionnaires des Célestins ne doivent point s'abaisser à jouer les saltimbanques de vague) mais j'aurais voulu un débit plus précipité et que les interprètes fussent suffisamment en possession de leurs rôles pour n'avoir point à chercher d'avance le geste qu'il conviendra de faire à tel ou tel moment. Néanmoins, à part ces réserves dont je laisse devenir les corollaires, il convient de complimenter M. Billon, ainsi que Samson, Derouiche et Brouette qui, ont soigné de leur mieux une comédie atteinte de ptisie galopante.

JEAN DISTRETT.

TOURISTES LYONNAIS

La fanfare de cette Société organisée à son bénéfice, pour samedi 7 avril, un concert qui aura lieu aux Folies Bergères. Elle s'est assurée le désintéressé concours de Mlle J. Bas, qui met toujours sa jolie voix au service de l'art ou de la confraternité; de Mlle C. Perrayon, un bien mérité premier prix de déclamation de notre Conservatoire; et de la gracieuse Mlle Schnell, dont on n'a pas oublié les récents succès aux Célestins; de MM. Perret, Bonnard, Bardin, César, et de l'harmonie Gaudou.

Voilà un véritable régal artistique, joint à une excellente occasion offerte à nos compatriotes de montrer leurs sympathies aux Touristes lyonnais: ils n'y manqueront pas.

CASINO

Nous comprenons les sympathies nombreuses que M. Verdet dans notre cité. Non content d'avoir constamment une très bonne troupe, il ne néglige aucune occasion de faire le bien: c'est ainsi qu'il a organisé, pour le lundi de Pâques, une intéressante matinée au bénéfice de MM. Fousset et Burgard, victimes de l'incendie Demoraize. C'est d'un bon cœur et nous devons lui en être reconnaissants.

SCALA

Déram attire toujours un public nombreux qui en profite pour applaudir la troupe Mayo

et les charmantes demoiselles Bellony, Fontcart, et MM. Monhary et Chrétien.

THÉÂTRE SULLY

Rue de Sully, 74, aux Bouteaux

(DIRECTION: F. THOLLON)

Ce charmant théâtre continue ses représentations sous les auspices de la société la Bienfaitrice de l'Instruction.

La direction artistique du théâtre a été confiée à M. Thollon, dont l'intention est bien arrêtée de faire représenter au théâtre Sully des pièces à grand spectacle, dont le succès sera assuré grâce à l'excellente interprétation et au luxe de la mise en scène pour laquelle rien ne sera négligé.

Les costumes spéciaux, appartenant exclusivement au théâtre Sully, ont un attrait de plus.

Incessamment, de nouveaux décors viendront orner la scène et on pourra, tous les dimanches, passer d'agréables soirées au théâtre populaire de la rue de Sully.

Dimanche 3 avril, on jouera *Marceau*, pièce à grand spectacle. La nouvelle direction ne négligera rien pour donner à cette représentation extraordinaire tout l'éclat désirable.

Il y aura foule dimanche au théâtre Sully.

Prix unique: 40 centimes.

CONSEILS DE L'ECLAIREUR

Raccourci des Etoffes empestées

Voici un moyen facile de réparer les étoffes de mousseline et toutes celles qui, en un mot, sont constituées par un tissu léger susceptible de se déchirer facilement.

Il suffit de mettre, lorsqu'on les empesté, un petit morceau semblable, trempé dans l'empois, sous la déchirure; on passe le fer, et si l'opération est bien faite, on ne s'aperçoit que d'un défilé de l'acide.

Remède contre les engelures

Délayez à chaud dans un pot: Axonge..... 30 gram. Crésote..... 10 gouttes. Sous-acétate de plomb (liquide) 40 —. Extraits thébaïques..... 10 cent. Vous avez une excellente pommade contre les engelures; appliquez-le soir en se couchant.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Le Tabac en France

Longtemps la statistique a passé pour la plus complaisante des sciences inexactes et c'était tout naturel, les données manquant, on n'avait pas réuni assez de chiffres. Il n'en est plus ainsi; sur beaucoup de points, les éléments statistiques abondent et ils suffisent aux démonstrations les mieux établies. L'agriculture, le commerce, l'industrie, peuvent lire dans des états irréconciliables l'histoire de leur développement depuis cinquante années, et reconnaître les causes qui les ont troublés dans leur marche en avant. Faisons donc un peu de statistique, celle d'un monopole, du tabac par exemple.

Sous la Restauration, le tabac était question de rendre cette

Louis XVIII, qui prisait beaucoup, dit alors à un de ses ministres: «Tenez-moi au courant de cette affaire, car si la mesure est adoptée, je ferai faire, avant qu'elle ne soit appliquée, une provision de tabac qui me suffira pour le reste de ma vie.» La prévoyance du roi était sage, car, malgré toutes nos plaintes, le tabac fabriqué en France est encore le meilleur qui existe en Europe; seulement il est cher, très cher, et peut-être l'État devrait-il songer que, devenu un objet de première nécessité, l'impôt qui le frappe pèse lourdement sur la classe ouvrière et diminue sensiblement son maigre budget.

Depuis soixante ans, la consommation annuelle du tabac s'est élevée de 12 millions de kilogrammes à 32 millions; celle du tabac à fumer de 4 à 20 millions, et, contrairement à une opinion assez généralement reçue, le tabac à priser a eu aussi une augmentation; il a passé de 5 millions 500 kilos à 7 millions.

Mais c'est surtout dans la vente des tabacs à fumer, des cigares, des cigarettes, que le mouvement s'est fait sentir. La consommation est triple aujourd'hui de ce qu'elle était en 1820. Elle ne s'est pas accrue d'une manière régulière et constante: il y a eu diminution de 1861 à 1864; de 1872 à 1885, elles correspon-

dent à des élévations de prix. Mais aujourd'hui on fume et l'on prise plus que jamais.

Les résultats fiscaux de l'exploitation de l'État sont considérables. Le produit brut annuel est passé, depuis 1820, de 63 millions à 350 millions, et le bénéfice net s'est élevé de 39 millions à 290 millions.

C'est énorme. Ces chiffres ne peuvent inspirer que de très sérieuses réflexions. Il y a là certainement une somme beaucoup trop forte enlevée aux ressources des ménages, et ce n'est pas dans les plus aisés que l'on fume le plus de tabac.

Tout fumeur que je sois, je suis forcé de convenir que l'habitude du tabac est dispendieuse et mauvaise, et elle est impérieuse. Il m'arrive souvent, lorsque je travaille dans les bibliothèques, dans les établissements où le cigare est justement interdit, d'éprouver au bout de quelques heures un malaise réel qui me préoccupe assez pour me déranger de mon travail et m'ôter en certaine mesure ma liberté d'esprit.

J'engage donc très vivement les jeunes gens à ne pas tomber dans cette servitude. Comme hygiène, sans me prononcer sur les effets du tabac, je dois noter (c'est, il me semble, une indication dont il faut tenir compte) que dès qu'un fumeur est malade il repousse et le pipe et le cigare, l'odeur même de la fumée lui devient incommode.

Je serais très surpris si l'on me disait que l'air des brasseries, des tabagies, vaut celui des montagnes. Cependant dans les pays marécageux, maisins, il semble prouvé que l'usage du tabac est utile.

La France possède dix-neuf manufactures de tabac établies à Bordeaux, Châteauroux, Dieppe, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Morlaix, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Paris (Reuilly), Tonnes, Toulouse, Dijon, Le Mans, Pantin, Riom; dans ces quatre dernières villes, les établissements sont en formation. Ces manufactures emploient 1,659 hommes, 20,769 femmes et 400 enfants-élevés au-dessous de quinze ans. Le montant des salaires s'est élevé en 1877, à 13,083,401 francs 65 centimes.

La culture du tabac est autorisée dans dix-neuf départements, sans compter l'Algérie. Le Lot, le Nord, l'Ille-et-Vilaine, donnent le tabac à priser; le Pas-de-Calais, l'Isère, la Dordogne, la Gironde, etc., fournissent les feuilles du tabac à fumer et des cigares.

En comprenant l'Algérie, l'État, en 1877, a acheté 15 millions de kilos de tabacs indigènes au prix de 12 millions de francs, et, à La Havane et à Marseille, des quantités plus grandes pour des valeurs plus considérables.

On sait que le principe le plus redoutable connu dans le tabac est la nicotine. Voici son dosage:

Tabac à fumer de... 1,8 à 2,5 p. % Cigares à 5 centimes de 1,5 à 1,8 — Cigares de la Havane de 1,8 à 2,5 — Tabac à priser de... 2 à 3 —

CHOSSES ET AUTRES

Le Germanophile Schwab, consul français

Une vive émotion règne au Canada, et notamment à Montréal. Le vice-consul de France en cette ville, M. Schwab, a fait mettre en berne le pavillon du consulat à la nouvelle de la mort de l'empereur d'Allemagne.

Or, il y a à Montréal une importante colonie d'Alsaciens-Lorrains qui ont immédiatement protesté contre la singulière conduite du représentant de la France. Les journaux canadiens français blâment énergiquement le consul et se proposent d'organiser un vaste pétitionnement pour demander le déplacement de M. Schwab. A notre avis, ce n'est pas le déplacement de M. Schwab qu'il faut demander, c'est sa révocation, en attendant celle des Herbettes et consorts.

Malheureusement on décorerait M. Schwab, que cela ne nous surprendrait pas.

Les socialistes allemands ont arboré, le 14 mars, leur drapeau rouge sur le peuplier même de l'empereur Guillaume. Ils témoignent, vis-à-vis du nouveau régime, d'une répugnance insurmontable.

Les Alsaciens-Lorrains feront bien d'imiter les socialistes, maintenant qu'ils savent à quoi s'en tenir sur les intentions de Frédéric III, intentions complètement démenties déjà par la proclamation d'Alsace-Lorraine.

Les triomphes de notre diplomatie étrangère s'accroissent sur toute la ligne!!

Depuis le soldat Kauffmann jusqu'au préteur de Florence, en passant par le soldat de Damas.

Nous enregistrons une série de brutalités finissant par autant de cotés mal taillées, et s'il vous plaît, par nous-mêmes.

Les malins du quai d'Orsay nous promettaient en compensation un excellent traité commercial entre la France et l'Italie. Voici que, malgré l'optimisme de M. Flourens et les complaisances de M. Dauterme, tout est remis en question. C'est un insuccès sur toute la ligne, même pour la mission Billot à Berlin.

TRIBUNE LIBRE

Nous recevons la lettre suivante:

Monsieur le Rédacteur en chef de l'Eclairer à Lyon.

L'Eclairer du 1<sup>er</sup> avril a publié sur le phylloxéra une *Lettre provinciale* dans laquelle je relève les deux points suivants, d'une grande importance pour l'étude de la maladie de la vigne:

1<sup>o</sup> Le phylloxéra est le parasite et non l'auteur de la maladie. On n'a pas sauvé la vigne quand on a tué l'insecte, qui disparaît quand la vigne ne sera plus malade.

2<sup>o</sup> L'inondation est, jusqu'à ce jour, le meilleur de tous les moyens préconisés pour combattre ce fléau.

Permettez-moi, Monsieur le rédacteur, d'ajouter à ces deux principes le résultat des expériences si concluantes que F.-V. RASPAIL a publiées depuis plus de trente ans.

La maladie dont souffre la vigne provient d'un *flaming atmosphérique*, effet de l'électricité et du daré des orages.

2<sup>o</sup> Cette maladie, parfaitement connue des anciens, a pris une extension bien plus considérable depuis l'établissement des chemins de fer, qui ont apporté une si grande perturbation dans l'état de l'atmosphère, et dont l'influence sur la direction des orages ne fait pas l'ombre d'un doute.

3<sup>o</sup> Si l'inondation préserve la vigne de la maladie, c'est que l'eau est un excellent conducteur d'électricité.

4<sup>o</sup> On pourrait donc prévenir le mal en disséminant des paratonnerres dans les vignobles.

5<sup>o</sup> On reconstruit encore l'efficacité de cette médication en répandant autour des ceps de l'eau de savon ou des cendres de bois ou de coque.

Le savon, par la grande quantité de soude qu'il renferme, la cendre par sa potasse, rendraient à la sève l'influence nourricière que lui soustrait la foudre en la desséchant.

Je crois que ces quelques observations intéresseront vos lecteurs, en ce moment surtout où le public se passionne si vivement au sujet du phylloxéra.

Du reste, je les développerai plus longuement dans un volume que je prépare sur les *Maladies des Végétaux*.

Agitez, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

MARIUS LACOMBE.

PETITES DISTRACTIONS

CHARADE

Au bois de l'Opéra, mon premier fait tapage: Il est bryant, il excite au carnage. Tu neux, adroit, loqueur, briller à mon dernier. Ne cherche point, pour te mettre en voyage, Ce qui compose mon entier.

SOLUTION DES PETITES DISTRACTIONS

DU DERNIER NUMÉRO

ENIGME

ÉTOILE.

QUESTION

LE FACTEUR.

SOLUTIONS JUSTES

Ont trouvé: André le fustier. — Rosa. — Koko. — Le Type de Neuville. — Un Tararien.

Cadeau-Prime

DE L'ECLAIREUR

En raison de l'aiguillon fait par nos lecteurs à nos petites distractions, nous avons résolu d'en couvrir encore davantage l'attention qu'en nous accordé.

La personne qui nous enverra la première les solutions justes de nos distractions, charades, énigmes, questions, etc., aura droit à un cadeau-prime vraiment exceptionnel.

La prime de l'Eclairer sortira de l'ordinaire et n'aura absolument rien de comparable avec celle qu'ont données les journaux jusqu'à ce jour. Elle consistera en un bon de photographies que nous remettrons à la personne arrivée première.

Les photographies sortent d'un de nos premiers maisons de Lyon et seront délivrées gratuitement sur la signature de l'administrateur.

La première solution qui nous est parvenue est signée André le fustier.

La personne qui nous a envoyé la lettre est priée de nous communiquer son adresse: elle aura droit au cadeau-prime de l'Eclairer: un bon de photographies.

Nota. — Nous prions instamment nos lecteurs de dater leurs solutions, et même de mettre l'heure de l'envoi.

MOTS POUR RIRE

Le banquier X... est un coquin émérite, qui a acquis une certaine fortune en volant ses semblables.

On annonce son prochain mariage.

— Il paraît que sa future a une voix délicieuse.

— Cela n'a rien d'étonnant, il est bien naturel qu'un voleur épouse un rossignol.

Devant la porte des Bouffes:

— Tiens! on joue la *Muette*, aux Bouffes.

— Allons donc!

— Regarde l'affiche.

— Bast! Il est évident que beaucoup de ceux qui croient voir la *Muette* se trompent de porte.

Au dessert:

— Je puis rester dix minutes sous l'eau.

— Moi, je suis comme le cresson.

— ? ? ?

— Parce que le cresson ne croît qu'au bord de l'eau.

PETITE CORRESPONDANCE

X... — Oui, Wilson n'ayant pas donné sa démission de député, touche toujours ses appointements.

Marchés de Lyon

MARCHÉ DE LA MARTINIÈRE

Table with 2 columns: Product and Price. Includes Dindes, Oies, Canards, Volailles 1<sup>re</sup> qual., Volailles 2<sup>e</sup>, Poullets, Pigeons, Beurres, Fromages.

CRÈME DE LA MERÉE

Table with 2 columns: Product and Price. Includes Marée fine, Marée ordinaire, Huîtres.

MARCHÉ DE LA PÊCHERIE

Table with 2 columns: Product and Price. Includes Carpes, Tanchets, Branches.

MARCHÉ EN GROS DES VINS, A SERIN

Table with 2 columns: Product and Price. Includes Vin du Beaujolais 1885, Vin du Beaujolais 1886, Vin du Mâconnais 1886, Vin de Villefranche 1885, Vin du Bugey 1886.

DIVERS

Table with 2 columns: Product and Price. Includes Pain de ménage, Bœuf, Vache, Veau, Mouton, Porc, Pain de ménage (sur les marchés).

BULLETIN FINANCIER

BOURSES FRANÇAISES

(COTES MOYENNES)

Table with 3 columns: Location (Lyon, Marseille, Bordeaux) and Values for various securities.

Le gérant: F. BLANC.

Lyon. — Imprimerie de l'Eclairer.

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

A Vendre CAFÉ-COMPTOIR. Situé près le cours Lafayette. PRIX MODÉRÉ. S'adresser au bureau du journal.

CAPITAUX A TOUS COMMERCANTS. DEMONCHY, 25, passage Saulnier, Paris.

BRASSERIE DE SUEZ. Huitres et Escargots. BIÈRE SPÉCIALE. Place de la République, 44, Lyon.

LA LIBRE-PENSÉE. Par UN TRAVAILLEUR. Prix: Dix Centimes.

Magnétisme! M<sup>ME</sup> CLAUDIA. Somnambule lucide sur tous événements de la vie. — Sensitive pour maladies. — Moyen de réussir en tout et de prévenir déceptions. — Cartes et lignes de la main. — Prix modérés. — Discretion. Rue Centrale, 4, au 3<sup>e</sup>, LYON.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE. C. BROTONNIÈRE. LYON — 4, place des Jacobins, 4 — LYON.

Grands portraits au pastel. — Cartes de visite. — Cartes-Album et tous les nouveaux formats dans le genre artistique et moderne. — PRIX MODÉRÉS —

Demandez partout L'ECLAIREUR. PARAISSANT TOUS LES JEUDIS. Journal unique rédigé avec la collaboration d'un groupe de SÉNATEURS ET DÉPUTÉS RADICAUX. Questions politiques. — Questions économiques. — Questions lyonnaises. — Commerce. — Industrie. — Agriculture.

L'ECLAIREUR demandé des COURTIERES pour abonnements et annonces, petit passage de l'Argue, Lyon.

COMPTOIR DES ENCAISSEMENTS. Rue Ferrandière, 17, au 1<sup>er</sup>, LYON. M. POINT. DÉFENSEUR AU TRIBUNAL DE COMMERCE. Recouvrements — Contentieux.

Déménagements MAISON MIRABEL & C<sup>IE</sup>. Rue Pierre-Corneille, 87. Vaste Entrepôt rue Corne-de-Cerf, 15. LYON. FACTAGE ET CAMIONNAGE. Déménagements depuis 5 francs.

MAISON FONDÉE EN 1865. DISTILLERIE DAUPHINOISE. Fabrique de Liqueurs spéciales. H. GONTARD. Rue Boileau, 141. (Près le cours Lafayette, aux Brotteaux). LES TROIS LIQUEURS GONTARD ET ÉLIXIR VÉGÉTAL (IDENTIQUES). INVENTEUR: Prunelle à la fine champagne. — Quina-Liqueur. — Cordial des Voyageurs. — Curaçao d'Haïti. — Charentaise (crème de Fine Champagne). — Prunelle des Alpes. — Eckau Française 0.00. — La Merveilleuse. BOTTES APÉRITIF, FORTIFIANT, AU VIN DE GREMACHE. SPÉCIALITÉS: Gènépi aromatisé des Alpes, Ratafia de cerises, China-China. Ma Prunelle à la Fine Champagne, dont je suis l'inventeur, a obtenu à l'Exposition internationale de Nice 1883-84, la seule récompense accordée à cette liqueur. Seul dépositaire pour la France du Kummel Ivan Semenovoff de Riga (Russie). Dépôt dans toutes les bonnes épiceries.